

Compagnie des Archers Quevenois



Queven le 16 février 2023

CR du 09 février 2023 à Kerlaran

Présents : Michele, Manu, Didier, Alain, Guy, William et Laurent

Absents excusés : Rachel, Jean-Paul

Absents : Bruno, absent pardonné Thibaud,

Invités : Nolwenn et Thierry

Début à 18h30

- **Reprise de la Présidence par Alain** : après sa convalescence, et en pleine forme, il reprend son activité jusqu'à l'assemblée électorale de mai 2023.
- **Bilan Concours** (invités Nolwenn et Thierry)
 - Moral : Tous les participants ont été contents, les membres du comité départemental nous remercient
 - Financier : Michelle nous fait le rapport et si nous n'avons pas gagné d'argent, nous n'en avons pas perdu (+ 300€ environ)
 - Organisation : elle a été très bien assurée par les nombreux volontaires licenciés ou accompagnants pour la buvette, l'installation et le suivi des blasons. Les seuls bémols sont du fait de la température trop froide, de la non déprogrammation de l'alarme du gymnase et la non disponibilité de l'ascenseur. L'adjoint aux sports de Quéven, Mr Follo, a pris note pour l'année prochaine.
 - Sportif : par courtoisie envers nos invités, nos équipes ne se sont classées que 3ème pour les filles et 7ème pour les garçons.
 - Conclusion : après une période difficile notre compagnie a montré qu'elle peut faire et bien. Elle reprend sa place dans les clubs et compagnies du Morbihan, en projetant qu'avec un(e) arbitre, nous pourrions organiser le concours de début décembre traditionnel.
- **Concours a la pomme du 12 mars** : voir le mandat joint (action : Didier), nous tenterons d'équilibrer les chances entre les arcs avec viseurs et les arcs nus en jouant sur la taille des pommes. Organisation Didier, buvette Nolwenn.
- **Tir de la St Sébastien vendredi 3 mars soir** selon nos tradition 1 flèche et signer la carte faite par :???
- **Point sur Concours Nature (23 avril)**

Il y aura 2 départs d'un maximum de 105 archers sur un parcours de 21 cibles.
Les archers de Queven pourront tirer s' il y a de la place, mais compte tenu de leur connaissance du parcours ils ne seront pas classés.
Les accompagnants sur le terrain seront les tireurs de Quéven.

Compagnie des Archers Quevenois

Didier assurera le greffe. Il se charge du mandat avec mention du gisement du parcours N47°49'40" W003°27'24", et de feuilles de comptage et papier cartonné.

2 jeux de cibles animalières (action: Guy et Laurent)

Panneaux d'inscription des pelotons (action: Guy)

21 Piquets blancs, 5 rouges et 5 bleus de 30 cm (action: Didier)

Organisation: accueil avec fléchage depuis la RN 165 Parking dans le champ (action: Guy et Pascal)

Avec la marie de Quéven: 8 tables et 20 bancs et le barnum. Arrêté de non circulation dans les bois demandé à la mairie de Guidel. (action: Didier et Alain)

BBQ et toilettes sèches (action: Guy)

6 personnes à la Buvette et, nourriture pour 2 arbitres, à confirmer? (action: Nolwenn)

- Date de l'AG vendredi 12 Mai
- Tir du Roy 11 juin
- Questions diverses :
Les archers aimeraient avoir connaissance des rapports du CODIR. Ils devraient être accessibles sur le site de la compagnie (action: Didier)

Date de la prochaine réunion : jeudi 09/03/2023 18h00 ou 18h30

Calendrier de la compagnie :

Tir de la St Sébastien : **vendredi 3 mars soir**

Tir à la pomme : dimanche 12 mars

Présentation du tir nature : samedi 25 mars sur le terrain avec pic-nic et BBQ

Concours nature CD56 : dimanche 23 avril

AG elective Queven, salle 3eme age vendredi 12 Mai (action: Alain)

Tir du Roy : dimanche 11 juin

Fin de la réunion : 20h30

Alain Devilliers
Président